

# ACTION URGENTE

## TCHAD. TROIS MILITANTS INCARCÉRÉS INCULPÉS DE CHARGES DÉNUÉES DE FONDEMENT

**Trois militants tchadiens incarcérés dans la prison d'Amsinéni ont été inculpés de charges dénuées de fondement pour avoir appelé à des manifestations pacifiques. Ce sont des prisonniers d'opinion.**

**Nadjo Kaina Palmer**, porte-parole du mouvement citoyen IYINA (« *Nous sommes fatigués* » en arabe tchadien) et **Bertrand Sollo**, rapporteur national francophone d'IYINA, ont été arrêtés les 6 et 15 avril respectivement ; **Dingamnayal Nely Versinis**, président du Collectif tchadien contre la vie chère, a quant à lui été appréhendé le 12 avril. Ces trois hommes ont été arrêtés par des agents de l'Agence nationale de sécurité (ANS) et détenus au secret avant d'être emmenés au siège de la police judiciaire à N'Djamena le 24 avril. Ils ont été interrogés par la police judiciaire le jour même, en l'absence de leurs avocats.

Nadjo Kaina Palmer et Bertrand Sollo ont été inculpés, le 26 avril, de « tentative de complot » et de « provocation à un attroupement non autorisé » ; Dingamnayal Nely Versinis est pour sa part poursuivi pour « tentative d'escroquerie et d'usurpation de titre ». Dingamnayal Nely Versinis a une santé fragile et son état se détériore car il n'a pas accès à ses médicaments. Les trois hommes sont incarcérés dans la prison d'Amsinéni, à N'Djamena.

Nadjo Kaina Palmer a été arrêté après avoir répondu à une convocation du directeur de l'ANS au sujet d'une manifestation pacifique contre la corruption et l'impunité, prévue pour le 10 avril. Bertrand Sollo a été appréhendé alors qu'il se rendait à un entretien avec un journaliste. Dingamnayal Nely Versinis a été arrêté à la mairie centrale de N'Djamena, où il s'était rendu après avoir été convoqué par des responsables de la mairie. Son arrestation est intervenue alors qu'il avait appelé les commerçants du marché à mil de N'Djamena à se mettre en grève pour protester contre la hausse des tarifs des emplacements.

Amnesty International considère Nadjo Kaina Palmer, Bertrand Sollo et Dingamnayal Nely Versinis comme des prisonniers d'opinion, puisqu'ils sont détenus uniquement pour avoir exercé, pourtant de manière pacifique, leur droit à la liberté d'expression.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS (en français, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- exhortez les autorités à libérer Nadjo Kaina Palmer, Bertrand Sollo et Dingamnayal Nely Versinis immédiatement et sans condition, car ils ont été arrêtés et placés en détention uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression, et sont par conséquent des prisonniers d'opinion ;
- priez-les instamment de veiller à ce que Nadjo Kaina Palmer, Bertrand Sollo et Dingamnayal Nely Versinis, dans l'attente de leur libération, ne soient pas soumis à des actes de torture ni à d'autres formes de mauvais traitements, et à ce qu'ils puissent régulièrement consulter leur avocat, recevoir des visites de leur famille, bénéficier de soins médicaux et de médicaments et avoir accès à tous les produits et services de première nécessité ;
- demandez-leur de mettre fin aux manœuvres d'intimidation et au harcèlement sous toutes leurs formes, notamment de la part de l'ANS, qui visent tous les autres défenseurs des droits humains au Tchad.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 8 JUIN 2017 À :**

#### Ministre de la justice

Ahmat Mahamat Hassan

Ministry of Justice

P.O. Box 2100

N'Djamena, Tchad

Courriel : ahmatconseiller@yahoo.fr ou

angarboa@gmail.com

**Formule d'appel : Dear Minister, /**

**Monsieur le Ministre,**

#### Procureur de la République

Mahamat Saleh Youssouf

P.O. Box 1702

N'Djamena, Tchad

Courriel : msyoussouf6@gmail.com

**Formule d'appel : Dear Public**

**Prosecutor, / Monsieur le Procureur**

**de la République,**

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Tchad dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax numberEmail addressSalutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 92/17. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr20/6077/2017/fr/>

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## TCHAD. TROIS MILITANTS INCARCÉRÉS INCULPÉS DE CHARGES DÉNUÉES DE FONDEMENT

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 3 avril, lors d'une conférence de presse, Nadjo Kaina Palmer a appelé les Tchadiens à participer à une « journée IYINA » le 10 avril, date anniversaire de l'élection présidentielle de 2016. Il les a encouragés à s'habiller en rouge ou à porter un foulard rouge sur la tête pour exprimer leur mécontentement face à la mauvaise gestion du pays et à « dire non à la mauvaise gouvernance, à l'impunité et à l'humiliation ».

Amnesty International a pris contact le 24 avril avec le ministre de la Justice et le Procureur de la République, qui ont confirmé que les trois militants avaient été transférés dans les locaux de la police judiciaire aux fins d'investigations. Depuis le 24 avril, les trois hommes sont autorisés à entrer en contact avec leurs proches et leur avocat.

Noms : Nadjo Kaina, Bertrand Sollo et Dingamnayal Nely Versinis  
Hommes

Action complémentaire sur l'AU 92/17, AFR 20/6114/2017, 27 avril 2017